



Canada
du pa
l'année
ailleurs

NADA

ANNÉ

onnus en
ERTES

nnellement avan-
RRURE mondial.
de payer les plus
s prix ne sont plus
sez les envois à
MONTREAL

URS

IE

RG.
QUEBEC

Montréal.

ADIEN

notre longue
par terre et
e disposition

-0093
ne 2-1840
2-0663
Palais, Qu.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec.....\$ 1.00
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50
Pour les Sociétaires de la Coopéra-
tive Fédérée de Québec et de la
Société des Jardiniers-Marais..... 75c

Tarif des annonces 15c. la ligne. Annonce
classifiée 3 sous du mot. Minimum 75 sous
par insertion. Payable d'avance. Tarif en
vigueur depuis le 1er octobre 1928.

Pour abonnements et annonces, écrire au
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 37, rue de
la Couronne (Édifice Guillemette), Québec.
Case postale 129.—Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ADMINISTRATION ET RÉDACTION
37, DE LA COURONNE,
QUÉBEC



ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
de la Société des Jardiniers-Marais et de la Société d'Industrie Laitière
de la Province de Québec.

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de
la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techni-
ciens et de praticiens agricoles, assistés
de collaborateurs occasionnels et de corres-
pondants de diverses institutions agricoles.
Toute collaboration est sujette au contrôle
du directeur.

La correspondance concernant la rédac-
tion doit être adressée au Directeur du
"Bulletin de la Ferme", Case postale 129,
Québec.

Volume XVI—Henri Gagnon, Président.

QUÉBEC, le 27 DECEMBRE 1928

Ffs Fleury, Gérant.—Numéro 52

Les Souhais du Bulletin de la Ferme

Que l'homme soit enfin sans envie et sans haine;
Qu'il soit bon et qu'il n'ait aucun sujet de peine;
Que ce soir le plus pauvre ait du pain et du feu.

CHARLES POISSON.

Pour la quinzième fois, le BULLETIN DE LA FERME est appelé à vous présenter ses vœux du Nouvel An—toujours les mêmes, sous la forme nouvelle que nous essayons de leur donner.

A nos fidèles lecteurs, à nos aimables lectrices, aux jeunes et aux vieux, aux pauvres et aux riches, nous souhaitons une large part de bonheur—non pas de ce bonheur instable que donne la jouissance de choses passagères, mais de ce bonheur vrai que donne la satisfaction du devoir accompli, quand même et quoi qu'il en coûte.

Aux riches, nous souhaitons particulièrement le bonheur de faire des heureux autour d'eux.

Aux pauvres, la résignation à la volonté de Dieu et un adoucissement à leur sort, un peu de cet or dont quelques privilégiés ne savent que faire.

Aux époux, la paix et la concorde dans le ménage, la mansuétude nécessaire pour se supporter l'un et l'autre.

A nos abonnés, à nos annonceurs, à nos collaborateurs, à tous ceux qui ont contribué au succès de notre revue, à nos amis anciens et nouveaux, nous souhaitons une bonne, heureuse et sainte année.

Aux concurrents de notre grand concours de recrutement, la chance qui leur fera gagner l'un des magnifiques prix offerts comme récompense de leur travail.

Et nous prions Dieu qu'il nous accorde à tous la persévérance finale, qui, au terme de notre course, nous ouvrira les portes de l'Eternel Séjour des Bienheureux.

L'Agriculture à l'Honneur

La collation des médailles et diplômes, aux vainqueurs du dernier Concours du Mérite Agricole, aura lieu durant la prochaine session, probablement fin de janvier, avec tout l'apparat et la solennité possibles.

Le lieutenant-gouverneur, l'honorable M. Tasche'eau, premier ministre, l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, et leurs collègues du cabinet, les conseillers législatifs et les députés assisteront à cette démonstration en l'honneur de nos braves terriens.

L'Église y sera représentée par quelques-uns de ses principaux dignitaires.

La Fête du Mérite Agricole a remporté l'an dernier un tel succès que le Gouvernement n'a cru mieux faire que d'en fixer cette année la célébration à la même époque.

Il est tout probable qu'elle aura toujours lieu à l'avenir durant la session provinciale, alors que nos législateurs sont réunis dans les murs de la vieille capitale, ce qui permet de lui donner plus d'éclat et un cachet tout particulier de grandeur, et d'en faire un digne hommage à la classe sans conteste la plus méritante de la nation.

Les soixante-six cultivateurs qui sont sortis vainqueurs du dernier Concours du Mérite Agricole occuperont la place d'honneur et recevront des mains de nos sommités religieuses et civiles les récompenses et décorations qu'ils ont si bien méritées.

La médaille d'or sera décernée à Monsieur Henri Monjeau, de Joliette, qui a obtenu 935 points sur mille. On distribuera en outre 44 médailles d'argent et 21 de bronze.

En honorant d'une manière solennelle les plus méritants des cultivateurs, la nation crée parmi les fils du sol une émulation qui ne peut qu'être fructueuse en heureux résultats.

Honneur donc à nos vaillants agriculteurs!

NOTES ET COMMENTAIRES

Il ne peut y avoir de véritable prospérité, dans aucun pays, sans que l'agriculture ne soit prospère et progressive.

Députés, le Gouvernement
A grand besoin de vos lumières,
Il convoque le Parlement.

La Législature de la province de Québec commencera une nouvelle session le 8 janvier prochain. Nous souhaitons au ministère à la Chambre de prendre de bonnes mesures, de promulguer d'utiles lois, surtout pour l'agriculture. L'argent dépensé pour promouvoir la culture du sol est celui qui rapporte le plus, qu'on ne l'oublie pas.

La session fédérale commencera ou le 31 janvier ou le 7 février. Avec Rémi Tremblay chantons, sans malice, histoire de rigoler un petit brin:

Nos députés vont reprendre l'ouvrage,
Et prononcer des discours ennuyeux;
Nos sénateurs, redoublant de courage,
Pour mieux dormir, s'étendront de leur mieux!

L'honorable J.-E. Caron.—Nos lecteurs apprendront avec joie que l'honorable J.-E. Caron, le dévoué ministre de l'Agriculture, quitté l'hôpital du Saint-Sacrement, où une mauvaise grippe le retenait depuis une couple de semaines. Nous faisons des vœux pour son complet rétablissement.

A tout seigneur...—Monsieur Jean-Charles Magnan, agronom fondateur, rédacteur, administrateur, correcteur, etc., etc., de la bien vivante revue *Le Lien*, qui a pour défaut unique de n'avoir pas assez de pages au gré de ses enthousiastes et fidèles lecteurs,—mais elle grandira, car elle est... canadienne,—à une manière à lui de dire aimablement des choses... aimables. Ainsi, dans le dernier numéro du *Lien*, il écrit:

"Le Bulletin de la Ferme et Le Progrès du Saguenay s'évertuent à mettre *Le Lien* en vedette vis-à-vis de leurs lecteurs. Donnons notre plus gracieux coup de chapeau et disons le plus sincère merci à ces bons amis du journalisme, qui deviennent de plus en plus aimable pour nous. Si j'en juge par les nombreux abonnés qui viennent au *Lien* depuis leur bonne réclame, je ne puis m'empêcher de constater leur influence sur leurs lecteurs..."

"MM. L'Heureux et Fleury ont des noms charmants, mais ce qui devient encore plus séduisant, c'est leur amabilité à l'égard du *Lien*, dont nous prenons bonne note..."

L'élevage des chèvres serait-il payant?—Notre pays, par bien des côtés, ressemble à la Suisse. Or, parmi les principaux revenus de l'agriculture en Suisse, il y a l'élevage de la chèvre.

On trouve peu de chèvres au Canada. Serait-il opportun de généraliser l'élevage de cet intéressant animal? Question importante qu'il convient de bien étudier, pour éviter des déconvenues et des pertes aux cultivateurs qui seraient tentés d'en faire l'expérience.

La Revue des Eleveurs, dans un tableau détaillé, démontre qu'un troupeau de 12 chèvres et d'un bouc donnerait à l'éleveur un profit net de \$1645.35. Sur le papier, ça paraît bien. Mais la réalité serait-elle la même, surtout en province de Québec? Il y en a tant déjà qui ont perdu de l'argent en tentant certain élevage qui promettait la fortune, qu'il convient d'être circonspect avant de se lancer dans une nouvelle aventure.

La même revue démontre qu'il n'en coûte presque rien pour l'entretien d'une chèvre, à peine une douzaine de piastres par année.

Nous sommes bien d'avis qu'il y a plusieurs endroits en province de Québec où cette industrie pourrait améliorer le sort du cultivateur. Mais nous le répétons, il convient d'y aller avec prudence dans l'introduction de cette nouvelle source de revenus probable.